

# Atelier sur l'élaboration d'une stratégie pour l'amélioration de l'inclusion financière dans la Région du COMESA

Présentation – Pays : Djibouti

Banque Centrale de Djibouti  
Nairobi – 25 février 2016



# I- Le cadre de réglementation et de supervision

Le cadre légal et réglementaire de la microfinance à Djibouti est composé de :

- Loi N°179/AN/07/5<sup>ème</sup> L du 16 mai 2007 portant réglementation des activités de microfinance
- Loi N°117/AN/11/6<sup>ème</sup> L du 22 janvier 2011 portant réglementation des coopératives financières

Des projets de circulaires de la Banque Centrale portant dispositifs prudentiels et non prudentiels en attente de validation.

La Banque Centrale de Djibouti est l'autorité de régulation et de supervision du secteur de la microfinance.

# I- Le cadre de réglementation et de supervision

- L'adoption du cadre légal a permis l'institutionnalisation et la structuration du secteur dont les activités (microcrédits) se pratiquaient dans un cadre informel au travers d'ONG.
- Création de deux réseaux de Caisses d'Épargne et de Crédit en 2008-2009 qui ont fusionné en 2010.
- De 3.000 bénéficiaires de microcrédits solidaires (exclusivement des femmes), le réseau de Caisses compte actuellement près de 30.000 adhérents, soit un peu plus de 5% de la population adulte bancarisée.
- Mise sur pied en 2012 d'une Unité pilote de microfinance islamique avec le soutien de la BID.

# I- Le cadre de réglementation et de supervision

- **Les principales forces et atouts :**
  - Forte volonté et implication de l'Etat (subventions) avec l'appui des Partenaires au développement (BAD, PNUD, FIDA, BID, etc.) ;
  - L'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale pour la microfinance en 2012 ;
  - Programme de formation des superviseurs de la BCD ;
  - Outillage des IMF (manuels de politiques et procédures, référentiel comptable, SIG, etc.) ;
  - Renforcement des capacités des IMF (formation du personnel et des dirigeants élus, voyages d'étude).

# I- Le cadre de réglementation et de supervision

- **Les principales faiblesses et lacunes :**
  - Au niveau de la Banque Centrale, insuffisance des moyens et ressources dédiés à la surveillance du secteur. Un arbitrage en faveur de la supervision du secteur bancaire en forte expansion depuis 2006 ;
  - Absence de Centrale des risques (cavalerie financière, surendettement) ;
  - Faible diversification des produits et services offerts par les IMF (produits faiblement adaptés aux besoins) ;
  - Faibles capacités au niveau de la gouvernance (Dirigeants élus) et des personnels techniques des IMF ;
  - Absence d'interrelations et d'échanges d'informations des Caisses en activité (réseautage, intégration des systèmes d'informations)
  - Absence de suivi dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la microfinance.

## II- Les principaux enjeux et défis

### 1. Recadrage des interventions et du degré d'implication de l'Etat

- Les subventions en lignes de crédit apportées aux IMF sont parfois interprétées comme des aides pour assister les couches pauvres de la population créant des situations d'impayés au niveau des crédits ;
- Les décisions et orientations du Gouvernement impactent parfois négativement l'évolution du secteur (par ex : décision d'informatisation inappropriée du réseau de CPEC, fusion des deux réseaux CPECD et CNECD qui a donné naissance à une Caisse en difficulté dès le démarrage) ;
- Le soutien permanent de l'Etat au secteur couplé aux faiblesses managériales des IMF n'aspirent pas à la viabilité et la pérennité des Caisses ;

## II- Les principaux enjeux et défis

- Les interventions et les apports de l'Etat sont cependant vitaux pour promouvoir la pénétration de la microfinance sur l'étendue du pays et atteindre toutes les couches-cibles de la population ;
- C'est pourquoi il est nécessaire au niveau de l'Etat d'adopter une stratégie d'intervention dans le secteur de la microfinance ;

Cette stratégie devant viser dans un horizon défini la viabilité et l'autonomie des institutions du secteur, ainsi que le désengagement progressif de l'Etat.

# II- Les principaux enjeux et défis

## 2. Professionnalisation du secteur

- Bien que les premières activités de microcrédits ont démarré en 1996, le secteur se trouve encore à un faible stade de développement ;
- Les principes mêmes de fonctionnement des Coopératives ne sont pas bien assimilées (membres usagers, dirigeants élus, etc.) ;
- La nécessité d'un vaste programme de sensibilisation et de renforcement des capacités ;

## 3. Renforcement des capacités de supervision de la Banque Centrale

- Mise en place d'une structure dédiée à la supervision du secteur, dotée des moyens humains et matériels nécessaires
- Programme de formation des superviseurs de la cellule.



## II- Les principaux enjeux et défis

### **4- Mise à niveau de l'environnement général du secteur :**

- Mise en place de cursus et filières de formation en microfinance ;
- Promouvoir et développer les domaines d'expertise ;
- Promouvoir les échanges et la coopération avec les pays tiers.

# III- Quelques projets en cours

- Projets de modernisation de l'architecture financière nationale initiés par la Banque Centrale (Système national de paiement, Système d'information de crédit) ;
- Processus d'agrément en cours pour un opérateur en Mobile banking.

Ces réalisations vont contribuer à renforcer l'inclusion financière.



Merci pour votre attention